

Comment faire pour accéder au bulletin de vote?

1. Connectez-vous au <u>portail des membres</u> en indiquant votre adresse courriel figurant au Tableau de l'Ordre et votre mot de passe.

Le portail des membres	
Le portail est un environnement sécurisé où vous pouvez consulter votre dossier de membre, remplir votre formulaire d'inscription annuelle, procéder au paiement de vos cotisations et mettre à jour votre dossier de formation continue obligatoire (FCO). D'autres fonctionnalités sont progressivement ajoutées afin de vous doter d'une agilité sans cesse grandissante dans vos interactions avec l'Ordre.	C'est ma première connexion
	J'ai changé d'adresse courriel professionnelle
	Je n'arrive pas à me connecter
Lorsque vous vous connectez au portail des membres, en utilisant le bouton « Connexion au portail des membres », vous devez	
obligatoirement utiliser votre courriel professionnel inscrit au Tableau de l'Ordre et un mot de passe qu'il vous faut créer lors de	
votre première connexion. Un système de double authentification assure la sécurité et la confidentialité de la plateforme.	

Barreau 👷
Portail des membres Se connecter
Courriel
Mot de passe
Mot de passe oublié ou première connexion Se connecter

2. Lorsque votre authentification est complétée, cliquez sur l'onglet *Membre*.



3. Sélectionnez l'option Élections dans le menu déroulant.

Barreau 💿	Accueil Membre 🗸
ªºQuébec ▲	Inscription annuelle Cotisations
Boniour Me Prénom Nom	Dossier FCO
	Élections

4. Cliquez sur le bouton Site des élections.

Élections du Barreau	ð
Les élections 2025	
L'essentiel pour voter !	
Le scrutin électronique du Barreau du Québec se tiendra du vendredi 2 mai 2025, à 9 h, au vendredi 9 mai 2025, à 16 h .	
Pour voter, cliquez sur le bouton « Site des élections ».	
Site des élections	

Vous êtes sur la plateforme de votation.